
Célébrons la Journée Européenne du Bio le 23 septembre

Organisée dans tous les pays de l'Union européenne depuis cinq ans, la Journée Européenne du Bio vise à sensibiliser les citoyens et consommateurs à l'agriculture biologique et promouvoir son rôle essentiel dans les transitions alimentaires et agricoles.

Logos de l'agriculture biologique : à gauche, le logo national « AB » ; à droite, le logo européen « Eurofeuille »

La Journée Européenne du Bio s'inscrit dans l'objectif fixé par l'Union européenne d'atteindre

25% de surface agricole utile (SAU) bio à l'horizon 2030.

L'objectif de cet événement est d'expliquer de manière pédagogique la démarche du bio et ses intérêts au plus grand nombre. Cette journée est également l'occasion de valoriser celles et ceux qui font l'agriculture biologique : les professionnels de la production, de la transformation, de la distribution ou encore de la restauration collective et commerciale.

En France, ce sont un peu plus de 61 000 fermes qui sont engagées dans ce mode de production durable et résilient. Cela représente 17% des fermes françaises pour 10% des surfaces agricoles ([Agence BIO](#), 2025).

Le rôle de l'INAO dans l'agriculture biologique

L'agriculture biologique est l'un des 5 signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine. Fort de son expertise technique et juridique, l'INAO est chargé de l'explicitation et de l'application homogène de la réglementation européenne encadrant la production biologique en France, ainsi que la supervision du système de contrôle.

[Découvrir le rôle de l'INAO dans l'agriculture biologique](#)

L'agriculture biologique : définition

L'agriculture biologique (AB) est un mode de production qui allie des pratiques respectueuses de l'environnement et de **la biodiversité, la préservation des**

ressources naturelles ainsi que l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal. Tout au long de la filière, les opérateurs engagés dans le mode de production et de transformation biologique respectent **des règles européennes rigoureuses** qui privilégient les procédés non polluants, respectueux des écosystèmes et des animaux. C'est aussi un mode de production qui exclut l'usage des OGM et qui limite le recours aux intrants, en favorisant l'emploi de ressources naturelles et renouvelables, dans le cadre de **systèmes agricoles organisés à l'échelle locale**.

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/odg-journee-europeenne-bio-2026>

List of links present in page

1. <https://www.agencebio.org/>
2. <https://www.inao.gouv.fr/role-inao-agriculture-biologique>
3. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/agriculture-biologique>